



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

APPEL A CANDIDATURE

2 Volontaires en service civique Mobilisation des acteurs du territoire

Contexte :

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel des Préalpes d'Azur met en œuvre un projet de territoire correspondant à un projet de développement durable inscrit dans un document unique, la Charte du Parc. Cette charte détermine les orientations et assure la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du PNR. Ainsi, le PNR des Préalpes d'Azur s'est fixé comme objectif de :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel notamment par une gestion adaptée ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer à un développement durable, culturel et à la qualité de la vie ;
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Les domaines d'action du PNR doivent se conformer aux dispositions de l'article L.333-1 du Code de l'Environnement modifiées par le décret du 24 janvier 2012. L'ensemble des activités du PNR est à but non lucratif.

Outre son équipe technique et la coopération entre collectivités, le Syndicat mixte du Parc trouve appui auprès d'un Conseil de Développement permettant d'organiser une participation citoyenne sur les enjeux et programmes à développer, et d'un Conseil Scientifique pour alimenter des thématiques prioritaires de leur expertise.

Missions des volontaires :

Les volontaires seront amenés à participer à tout ou partie des missions dans l'actualité du programme d'actions du Parc, en fonction de leurs centres d'intérêts ainsi que de leurs projets personnels et d'avenir.

Au regard de l'actualité du territoire, un des recrutements sera prioritairement orienté sur la mobilisation des acteurs autour du programme LEADER (Programme de Développement Rural, Définition d'un plan d'action structurant pour la transition et le dynamisme rural) et du PAEC (Programme Agro Environnemental et Climatique, pour l'appui à une agriculture adaptée aux enjeux de la transition), tremplin pour le métier de développeur territorial

Une feuille de route précisera pour chacune des actions retenues un agent référent au sein de la structure.

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

- Mobilisation des acteurs du territoire dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire pour la candidature au programme LEADER 2023-2027 ; en lien avec l'équipe projet, contribuer à l'organisation et à l'animation de réunions de concertations sur le diagnostic, l'ambition pour le territoire et les priorités d'action
- Mobilisation des acteurs du territoire (principalement les agriculteurs) dans le cadre de l'élaboration du Projet Agro-Environnemental et Climatique qui préfigure les contrats que les agriculteurs pourront signer afin d'adopter/maintenir des pratiques en accord avec les enjeux de la transition pour le territoire ; en lien avec la chargée de projet, contribuer à l'organisation des échanges (réunions, rencontres terrain) pour coller au plus près des réalités et des besoins.
- Appui pour à la mise en œuvre et à la diffusion du Plan d'action Zéro Déchet en Méditerranée
- Mobilisation des socio-professionnels dans le champ de l'éco-tourisme ou de l'artisanat
- Animation territoriale autour de la mise en place d'un observatoire photographique participatif des paysages
- Organisation d'un weekend de sciences participatives, pour comprendre les différentes composantes et les interrelations entre le milieu, les espèces ou les espèces entre elles, sur un site emblématique du Parc
- Et plus généralement :
 - o Appui à l'animation de démarches participatives envers tous les publics dans les domaines de la charte du Parc (notamment stands, enquêtes, vidéos, documents d'information, etc.).
 - o Participation à la mise en œuvre d'actions de communication engageante par les acteurs du Parc naturel régional
 - o Contributions à la sensibilisation des publics du territoire avec les ambassadeurs du Parc
 - o Propositions de reportages sur chacune des actions pour alimenter les réseaux sociaux

Conditions :

- o Être âgé de 18 à 25 ans.
- o Permis B indispensable. Véhicules de service à disposition pour les missions des volontaires.
- o Indemnisation de 472,97 euros (ASP) + 107,58 euros versés par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur + tickets restaurant.
- o Mission de 8 mois maximum- durée hebdomadaire de travail : 35 heures.



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Les missions auprès d'habitants ou autres actions spécifiques peuvent amener les volontaires à travailler ponctuellement le soir ou les week-ends ; un cadre permet de récupérer une partie des heures supplémentaires

- Lieu de la mission : 1, avenue François Goby – 06460 Saint-Vallier de Thiey
- Facilité et goût pour le travail en équipe
- Intérêts pour le développement durable, les relations humaines, la communication, les sciences naturelles, la pédagogie.
- Maîtrise des outils de bureautique de base et un minimum de pratique des outils de communication digitale (site web, réseaux sociaux)
- Des compétences en matière de prise de son/image et montage vidéo seront un plus.

Candidatures :

Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr avant le **31 mai** en indiquant dans l'objet du mail la mention « Service civique ». Les candidatures seront examinées au fil de l'eau dès réception pour un démarrage dès que possible, aussi les profils qui retiendront notre attention se verront proposer un entretien avec les agents dont les thématiques de travail correspondront sitôt que possible. A défaut, l'offre sera prolongée.